



Convention sur la protection et l'utilisation des
cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale de l'eau et du climat
Neuvième réunion
Genève, Suisse, 13 décembre 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA NEUVIÈME RÉUNION

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
Qui s'ouvrira le mercredi 13 décembre 2017 à 9h30

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Programme de projets pilotes et réseau mondial de bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques
4. Préparation d'un guide « Des paroles aux actes » ("Words into Action") sur l'eau et les catastrophes
5. Contribution aux processus mondiaux sur l'eau, le climat et les catastrophes
6. Financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières
7. Futurs travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières entrepris au titre de la Convention sur l'eau
8. Coopération avec les partenaires et d'autres acteurs importants
9. Autres questions
10. Clôture de la réunion

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contexte

L'Équipe spéciale de l'eau et du climat au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), est responsable des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, y compris la gestion des inondations et de la sécheresse, conformément au programme de travail pour 2016-2018 de la Convention sur l'eau (domaine d'activités 4), avec les objectifs suivants :

(a) Accroître la capacité d'adaptation et améliorer la coopération en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements dans les bassins transfrontières à l'échelle mondiale.

(b) Susciter une plus grande prise de conscience de l'importance que revêt la coopération concernant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des

risques de catastrophe au niveau national et dans les processus intergouvernementaux, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La neuvième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat vise à discuter, planifier et apporter des orientations pour la mise en œuvre des activités sur l'eau et le climat au titre du programme de travail de 2016-2018 de la Convention sur l'eau. Ces activités devront être mises en œuvre dans le cadre de l'ouverture mondiale de la Convention sur l'eau à tous les États Membres des Nations Unies.

Informations pratiques

La neuvième réunion de l'Équipe spéciale débutera à 9h30 et prendra fin à 17h30, le mercredi 13 décembre 2017. Elle se tiendra au Palais des Nations, à Genève. La réunion de l'Équipe spéciale sera précédée de l'Atelier International consacré à la pénurie d'eau « Prendre des mesures au sein des bassins transfrontières et réduire les impacts sur la santé », qui se tiendra les 11 et 12 décembre 2017 à Genève. Les langues de travail seront : l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

La réunion est ouverte aux experts représentant les autorités gouvernementales, au secteur privé, aux organisations non gouvernementales et internationales, ainsi qu'à d'autres parties prenantes intéressées. Les points focaux sont invités à diffuser les informations concernant la réunion et à faciliter la nomination d'experts adéquats dans leurs pays respectifs.

Les participants éligibles provenant de pays avec des économies en transition et de pays en développement peuvent demander une aide financière afin de faciliter leur participation à la réunion, en utilisant le formulaire de demande d'aide financière disponible sur la page internet de la réunion. Les demandes d'aides financières doivent être soumises au secrétariat de la CEE-ONU (mayola.lidome@unece.org) dans les plus brefs délais et le **lundi 30 octobre 2017 au plus tard**. Aucune demande ne sera acceptée passé ce délai.

Les participants devant obtenir un visa d'entrée doivent en informer le secrétariat de la CEE-ONU au plus vite. La Suisse faisant partie de l'espace Schengen, le délai nécessaire à l'obtention d'un visa peut atteindre 5 semaines. Les participants devant obtenir un visa d'entrée sont ainsi priés de soumettre leur inscription dans les plus brefs délais et d'entamer les procédures de demande de visa au moins quatre semaines avant la réunion.

Les délégués qui assisteront à la réunion sont tenus de s'inscrire d'ici le 1er décembre 2017 à l'aide du lien suivant : <https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=RZNDRI>. En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par courrier électronique (mayola.lidome@unece.org). Avant la réunion, les représentants sont priés d'obtenir leur badge d'identification au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Pregny, 14 Avenue de la Paix (voir le plan sur le site Internet de la CEE-ONU). Veuillez prévoir du temps à cet effet.

Des informations pratiques sur le Palais des Nations, tout comme sur le transport et l'hébergement à Genève, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.unece.org/meetings/practical.htm>

Des informations supplémentaires et des documents pertinents seront mis à disposition en temps voulu sur le site Internet suivant : <http://www.unece.org/index.php?id=43636>

Pour l'Atelier international concernant la pénurie d'eau :

<http://www.unece.org/index.php?id=43633>

III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1: Ouverture (9h30 - 9h40)

1. Les Coprésidents ouvriront la réunion.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour (9h40 - 9h45)

2. Il est prévu que l'Équipe spéciale adopte son ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

Point 3 : Programme de projets pilotes et réseau mondial de bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques (9h45 – 11h00)

Document d'information : Aperçu des activités menées par les bassins au sein du réseau mondial de bassins travaillant sur le changement climatique (TFWC/2017/3)

3. L'Équipe spéciale sera tenue informée de l'évolution du réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique. Les représentants des projets pilotes et d'autres bassins du réseau mondial sur l'adaptation au changement climatique rendront brièvement compte de leurs activités, des défis rencontrés et des enseignements tirés, suivi d'observations. L'Équipe spéciale s'attachera particulièrement à accueillir le nouveau membre du réseau, à savoir le bassin du Sixaola.

Point 4 : Préparation d'un guide « Des paroles aux actes » (Words into Action) sur l'eau et les catastrophes (11h00 - 11h45)

Document de réflexion : Projet de Guide de mise en œuvre « Des paroles aux actes » pour la gestion des catastrophes liées à l'eau et la coopération transfrontière (TFWC/2017/4)

4. L'Équipe spéciale sera tenue informée sur l'état de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030 par le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes.
5. L'Équipe spéciale sera ensuite tenue informée de l'évolution de la préparation du Guide de mise en œuvre « Des paroles aux actes » pour faire face aux catastrophes liées à l'eau et promouvoir la coopération transfrontière du Cadre de Sendai. L'Équipe spéciale sera invitée à faire part de ses remarques et commentaires au sujet du projet de document. Puis, elle discutera des moyens de finaliser le projet, de promouvoir sa mise en œuvre et son utilisation.

Point 5 : Contribution aux processus mondiaux sur l'eau, le climat et les catastrophes (11h45-12h30)

6. L'Équipe spéciale sera tenue informée des dernières avancées concernant l'eau et le climat au titre de Conférence-cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à savoir, les résultats de la vingt-troisième Conférence des Parties de la CCNUCC (Bonn, 6 - 17 novembre 2017), le programme de travail de Nairobi, le Comité d'adaptation etc. Elle recevra

également des informations concernant les processus liés, tels que le Partenariat de Marrakech, les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat, etc.

7. L'Équipe spéciale discutera des différents moyens d'apporter des contributions aux processus mis en place au titre de la CCNUCC. Elle examinera plus particulièrement les moyens à employer pour attirer l'attention sur l'importance de la coopération régionale et transfrontière lors de la préparation de Contributions déterminées au niveau national (NDCs).

8. Les résultats du Sommet international des grandes rivières du monde : « Agir pour l'eau et le climat » (Rome, 23-25 octobre 2017) seront présentés.

Point 6 : Financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières (14h30 - 15h00)

9. L'Équipe spéciale sera tenue informée de l'évolution du financement de l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières et la coopération récemment engagée avec les banques multilatérales de développement dans ce domaine. Les représentants de ces banques informeront l'Équipe spéciale des résultats de la formation Comment préparer des projets bancables pour financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières (Dakar, 21-23 juin 2017). Les participants examineront les activités de suivi possibles telles que le projet d'atelier de formation similaire envisagé pour les régions d'Europe de l'Est et d'Asie en 2018.

Point 7 : Futurs travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières entrepris au titre de la Convention sur l'eau (15h00 - 16h30)

Document d'information : Stratégie pour les futurs travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières entrepris en application de la Convention (ECE/MP.WAT/2015/4)

10. À la huitième session de la Réunion des Parties de la Convention sur l'eau en octobre 2018, un nouveau programme de travail pour 2019-2021 sera présenté et adopté. Les discussions au sujet des nouvelles stratégies ont été amorcées en 2017 lors de la douzième réunion du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau (5 et 6 juillet 2017), qui sera suivie d'une enquête et de discussions portant sur différentes Équipes spéciales à la fin de l'année 2017. L'Équipe spéciale de l'eau et du climat sera tenue informée du processus et des discussions tenues jusqu'à présent sur le nouveau programme de travail pour 2019-2021 au titre de la Convention sur l'eau, ainsi que des idées initiales concernant l'eau et le climat.

11. L'Équipe spéciale passera ensuite en revue l'évolution et les enseignements tirés des activités sur l'eau et le climat entreprises jusqu'ici durant la période triennale 2016-2018. En outre, en tenant compte de la stratégie pour les futurs travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières entrepris en application de la Convention, adoptée au cours de la onzième réunion du groupe de travail sur la GIRE (ECE/MP.WAT/2015/4), l'Équipe spéciale examinera et classera par ordre de priorité les futures activités possibles sur l'eau et le climat au titre de la Convention sur l'eau pour 2019-2021 dans le but de concevoir des actions futures attractives pour différents groupes cibles. Les résultats et débats relatifs aux points de l'ordre du jour précédent seront pris en compte lors de cette discussion, comme, par exemple, le financement de l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières, les Contributions déterminées au niveau national etc.

12. Dans ce contexte, l'Équipe spéciale se penchera également sur les futures activités envisageables liées à la pénurie d'eau. Pour ce faire, elle portera une attention particulière à la coopération transfrontière, prendra en compte les principaux résultats de l'atelier mondial sur la répartition de l'eau dans les bassins transfrontières, qui s'est tenu les 16 et 17 octobre 2017 à Genève, ainsi que les résultats de l'atelier international consacré à la pénurie d'eau (11 et 12 décembre 2017), organisé conjointement avec le Protocole sur l'eau et la santé.

13. Enfin, l'Équipe spéciale décidera de la marche à suivre pour développer encore davantage les activités proposées.

Point 8 : Coopération avec les partenaires et d'autres acteurs importants (16h30 - 17h15)

14. L'Équipe spéciale abordera la question de la coopération avec des acteurs importants du domaine de l'eau et du climat, tels que la Commission européenne, l' Alliance pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau (AGWA), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), l'Institut International de l'Eau de Stockholm (SIWI), le Partenariat mondial pour l'eau (GWP), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et d'autres acteurs. Ces partenaires et d'autres encore, seront invités à fournir des informations sur leurs activités en cours relatives à l'eau et à l'adaptation au changement climatique et à formuler leurs suggestions concernant la coopération.

Point 9 : Autres questions (17h15 - 17h30)

15. Au moment de la rédaction, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Les délégués souhaitant proposer des questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour doivent en informer le secrétariat dès que possible.

Point 10 Clôture de la réunion

16. Les Coprésidents lèveront la séance à 17h30, le mercredi 13 décembre 2017.
